

Une réforme innovante pour la réussite de tous les élèves

Déclaration du Conseil National de l'Innovation pour la Réussite Educative.

Le conseil national de l'innovation pour la réussite éducative (CNIRÉ), structure consultative indépendante, installée par le ministre de l'Education nationale en avril 2013 pour dynamiser l'innovation dans l'école, a rendu son premier rapport en novembre 2014. Pendant quinze mois les membres du CNIRÉ ont étudié les pratiques des enseignants, ont observé le fonctionnement de l'école, ils ont consulté à tous les niveaux de l'institution. La composition du conseil atteste de sa diversité : acteurs du monde associatif, représentants des ministères de l'agriculture, de la justice, de l'outre-mer, de l'intérieur, de la Jeunesse et des Sports, représentants des collectivités territoriales, cadres et professeurs de l'éducation nationale, chercheurs et représentants du monde économique. Tous se sont efforcés de comprendre l'école de la République avant de formuler 25 propositions, pour un fonctionnement plus juste et plus efficace du système éducatif.

Aujourd'hui, le conseil constate que le projet de réforme du collège est favorable aux pratiques innovantes, au développement du travail d'équipes pluridisciplinaires, à l'ouverture de l'école aux parents et à l'instauration d'un climat de bienveillance et d'exigence. Ces avancées permettront de rendre l'école plus juste, et mieux à même de faire réussir les élèves, quelle que soit la diversité de leurs talents et de leurs milieux d'origine.

Trois points sont essentiels pour la réforme du collège.

L'examen des pratiques de terrain a montré que les cloisonnements sont trop nombreux dans le fonctionnement des collèges. Il importe que les professeurs coopèrent davantage et disposent de temps pour se concerter. Cela permettra la réussite de la mise en place des enseignements pratiques interdisciplinaires (EPI) et de l'accompagnement personnalisé. Au sein d'un Conseil pédagogique renforcé, les membres de la communauté éducative du collège pourront définir les meilleures pratiques pour chaque collège, selon les spécificités de son public. Le collège unique ne saurait se satisfaire d'enseignements uniformes, alors que les publics sont aussi divers que la société française, les familles, les histoires, les lieux d'implantation.

1-Les EPI permettront de faire se rencontrer les disciplines et de les enrichir dans des projets porteurs de sens. Les élèves ont besoin de comprendre ce qu'on leur enseigne ; l'excessive fragmentation des savoirs ruine le sens et finalement la motivation. Loin de porter atteinte aux disciplines, les EPI conduiront à les renforcer en redonnant le goût de l'approfondissement. La complexité du réel ne peut se comprendre et s'analyser qu'à l'aide des problématiques disciplinaires, pour construire des connaissances solides et des compétences facilement mobilisables.

2 Les parents sont trop souvent éloignés de l'école. De nombreux témoignages entendus dans les auditions du CNIRÉ, révèlent cet état de fait, en particulier dans les quartiers défavorisés. Aucun projet éducatif ne réussit sans l'adhésion des parents. Le Conseil a formulé de nombreuses propositions visant à renforcer la place des parents dans l'école. Le collège ne saurait être un lieu clos, même s'il importe qu'il reste toujours un lieu consacré aux savoirs, aux connaissances et aux compétences, que tout jeune doit maîtriser en fin de troisième. Les parents ne sauraient être extérieurs à la réussite de leurs enfants ; ils ne le souhaitent aucunement, mais le monde de l'école peut leur paraître complètement étranger en particulier quand leur propre parcours scolaire ne leur a pas laissé de bons souvenirs. Accueillir les parents et leur donner la place qui est la leur pour la réussite de leurs enfants, est un gage de réussite et d'intégration de tous les élèves.

3 Le climat de bienveillance entre tous les membres de la communauté éducative, est nécessaire à l'instauration de conditions de travail sereines et propice à l'étude. La bienveillance est trop souvent associée au laxisme ; on ne saurait les confondre ! La bienveillance s'accompagne naturellement d'un esprit de justice. Elle est surtout une déclinaison de l'exigence : elle vise à faire progresser les élèves dans la confiance et le respect réciproque. Le renouveau du collège appelle cet esprit de bienveillance et d'exigence envers tous les élèves.

Il demande aussi de faire confiance aux acteurs de l'école, aux enseignants, à l'encadrement, pour développer cet esprit positif d'une école de la réussite. La réussite des élèves passe donc par le renouvellement des pratiques d'évaluation. Cette interrogation dépasse de loin l'expérience des classes sans notes, car l'enjeu véritable est d'instaurer des pratiques d'évaluation positive, comprises par les élèves et au service des apprentissages. Les débats récents ont peut-être enrichi la réflexion, mais n'ont aucunement modifié les pratiques. Seules de nouvelles formations à l'évaluation, dans les écoles du professorat et de l'éducation (ESPÉ), et dans la formation continue des professeurs contribueront à faire de l'acte d'évaluation un acte pleinement éducatif au service de la construction des savoirs et de la confiance des élèves en eux-mêmes.

Plus généralement la réforme du collège réussira si l'on améliore notoirement l'accompagnement et la formation des professeurs. Les ESPÉ sont une formidable opportunité de mettre en place un véritable développement professionnel des professeurs, qu'il importera de mettre aussi en place dans la formation continue. Car la formation ne saurait se réduire à une année suivant la réussite du concours.

Le CNIRE a confiance dans la réforme du collège pour promouvoir l'esprit d'innovation, encourager les pratiques innovantes, leur mutualisation, leur diffusion afin que chacun puisse se les approprier dans le contexte qui est le sien. L'école française en a besoin pour donner à chaque collégien les moyens de se construire un socle de connaissances, de compétences et de culture, permettant son épanouissement personnel et son intégration réussie dans la société. Nous ne doutons pas que la réforme du collège va dans ce sens et que tous les acteurs de l'école participeront à la construction d'un collège « pour apprendre », pour vivre ensemble, et construire un monde riche des valeurs de la République.